

NOTES ET DISCUSSIONS

LA DÉIXIS ET L'ANAPHORE
COMME PRÉDICATS DE POSITION

pour Emmanuel Dupraz

La présente notule nous a été inspirée par l'article qu'Emmanuel Dupraz a consacré, dans le *BSL* 2016¹, à un emploi, textuel, tout à fait particulier de *ille* (démonstratif distal) chez Cicéron renvoyant à un référent situé non pas dans le texte de Cicéron lui-même, mais à l'intérieur d'une citation effectivement présente dans son texte, ou bien qui appartient à un texte censé bien connu du lecteur et auquel renvoie Cicéron sans le citer. Cet *ille* s'oppose à *hic* (proximal) qui, dans le même genre d'emploi textuel, renvoie directement à un référent situé dans le contexte immédiat antérieur, c'est-à-dire, plus précisément, comme on le verra, *contigu*, et non plus à l'intérieur d'une citation. Il nous a semblé, comme nous le lui avons écrit dès notre lecture de son texte, qu'on pouvait peut-être considérer cet emploi tout à fait singulier, et qu'il était le premier à isoler, comme un cas particulier de l'opposition — ramenée ici à l'espace du texte — entre déixis proximale et distale telles que les a analysées Kleiber². Kleiber, en effet, ne décrit pas l'opposition entre « ici » et « là » en simples termes de distance, comme on le fait en général d'une manière assez grossière et naïve ; selon Kleiber, la référence spatiale relevant du « ici » se calcule par contiguïté tandis que celle relevant du « là » passe toujours par un contexte extérieur, sinon par du texte. Pour ce qui est de l'« ici », on renverra, en particulier, à deux des exemples, bien connus, de Kleiber. Le premier est celui du panneau *Éteignez votre cigarette ici*, qui ne donne pas l'ordre d'écraser son mégot sur le centre déictique

1. « *Ille* introducteur de citation chez Cicéron », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CXI/1, p. 317-339.

2. Kleiber 1983, 1994.

(HIC-NUNC-EGO) représenté par le mot *ici* écrit sur le panneau, mais dans une partie d'espace, c'est-à-dire, un espace, qui lui est *contigu*³. Le second exemple est celui de *Il fait froid ici*, où *ici* ne fait pas référence au corps d'EGO lui-même, mais à un espace qui, tout en restant *contigu*, peut être d'extension variable — du coin de la pièce où se trouve EGO (radiateur en panne, bouche d'aération, etc.) par rapport au reste de la pièce, à la ville par rapport au pays, au pays par rapport au reste du monde ou au pays où se trouve l'interlocuteur (lors d'une conversation téléphonique, par exemple). Transposé dans le domaine uniquement textuel étudié par E. Dupraz, c'est bien ce qui se passe, les expressions en *hic* relevant de la contiguïté à l'intérieur du texte en cours tandis que les expressions en *ille* renvoient à un texte autre, un ailleurs extérieur au texte. Dans les exemples de Cicéron utilisés par E. Dupraz, *hic* relève, dans l'« espace » du texte⁴, de la contiguïté comme il le fait dans l'espace au sens étroit du terme, tandis que *ille* renvoie à un référent déjà construit dans un discours — en l'occurrence, une citation — extérieur à celui en cause dans le texte en train de se construire.

Cela suggère que, dans les expressions anaphoriques, l'essentiel de la relation du référent à son antécédent n'est pas tant dans la relation d'identité entre ce référent et celui de son antécédent que dans l'expression de la position de cet antécédent dans le texte. De là, l'idée d'analyser toute expression déictique au sens large (déixis proprement dite, anaphore, et même définitude) en termes de prédicat de position (repérage) mettant en relation un repéré et un repère.

Partant de l'idée empruntée à la philosophie analytique⁵ que tout énoncé peut s'interpréter uniquement avec des prédicats et des entités — les prédicats mettent en relation ou caractérisent des entités et les entités ne peuvent être désignées que par un ou plusieurs de leurs prédicats⁶, ce qui a pour conséquence qu'« il n'y a que des prédicats à perte de vue » (Quine, citant Ryle) —, nous tenterons de rendre compte de la déixis, et, de là, de l'anaphore, de la définitude, etc., en termes de prédicats et d'entités. Quel type de prédicats ? quel type d'entités ?

3. Et qui peut être spécifiée visuellement par sa fonction de lieu-instrument approprié, cendrier, boîte de conserve contenant du sable, etc..

4. Ou, plutôt, à un « sous-espace » immédiatement contigu au « sous-espace » en cours (voir, plus loin).

5. Sur le débat entre Quine et Strawson, cf. Lemaréchal (1994: 75-81).

6. Dont leur nom ou un de leurs noms, noms communs à analyser comme des prédicats d'inclusion à une classe d'objets (d'entités) prédéfinie (Lemaréchal 2012), sinon par leur(s) nom(s) propre(s) à analyser comme un prédicat « s'appeler NP (x), (cf. Kleiber 1981).

Dans le cas de la déixis proprement dite, une expression comme *cet autobus* est une expression — un fragment de discours (signifiant) — telle que son référent x (signifié) peut être inclu dans la classe des objets désignée au moyen du nom commun⁷ *autobus*, « autobus »(x), et tel que ce référent est situé dans telle ou telle portion de l'espace au sens étroit du terme. Il n'y a aucune raison de ne pas traiter de la même façon l'anaphore. Dans le cas de la déixis interne au texte, *cet autobus* est une expression -- un fragment de discours (signifiant) — tel que son référent (signifié) est identique à celui d'une première mention⁸ — autre fragment de discours (signifiant) —, quelle que soit la forme que peut prendre cette première mention, à situer dans telle ou telle portion du texte. L'anaphore est à analyser en termes de prédicat de position, par rapport à l'« espace » discursif cette fois. Il n'y a pas non plus de raison de ne pas traiter également de la même façon la définitude : la définitude est à analyser en termes de prédicat de position, par rapport à un espace constitué par l'univers des référents que l'énonciateur peut présumer accessible à son interlocuteur.

Cela implique deux choix. Le premier, c'est que les « indexicaux » ne constituent en rien une catégorie à part : ils sont à traiter comme des prédicats comme les autres. Le second, c'est que les déterminants ne constituent en rien une catégorie à part, de « spécifieurs » ou autres : ce sont des modifieurs comme les autres.

La déixis peut porter sur des entités du premier ordre, des entités concrètes⁹, repérées, en tant que déixis spatiale, par rapport à des lieux, mais aussi sur des entités du second ordre, des événements, repérés par rapport à des moments, ou sur des entités du troisième ordre, c'est-à-dire des propositions appartenant à un monde repéré (c'est-à-dire évalué en termes de valeurs de vérité, axiologiques, etc.) par rapport aux mondes possibles, ou bien encore sur du texte repéré dans un discours, ce qui peut être assimilé, dans la suite de Dik (1989: 50), à un quatrième ordre d'entités :

- « être dans tel endroit », dit de « tel ou tel objet »
- « avoir lieu à tel moment », dit de « tel ou tel événement »
- « appartenir à tel monde possible », dit de « telle ou telle proposition »
- « être énoncé dans tel univers de discours », dit de « tel ou tel énoncé,
ou portion de discours »

7. À définir comme un prédicat d'inclusion (de x) à une catégorie prédéfinie d'objets (d'entités) ; cf. notes 3 et 4 de Lemaréchal et Xiao (2017).

8. Cf. Corblin (1987).

9. Sur les ordres d'entités, voir Lemaréchal (2012), Lemaréchal & Xiao (2017: 333-334, note 4).

dont le premier argument est un objet vs un événement vs une proposition vs une énonciation et le second argument se définit non pas seulement comme un objet vs un événement vs un énoncé, mais, en tant que spécialisé comme repère c'est-à-dire comme un lieu vs un moment vs une valeur de vérité, axiologique, etc. vs un discours.

La distinction entre modifieur vs spécifieur, déterminant, ou autres catégories grammaticales ou linguistiques du même genre, n'a pas lieu d'être : la différence entre un *ce* et un *qui est ici* est une question de degré d'intégration¹⁰ (clitique vs syntagme, ou autres), c'est-à-dire en dernier ressort, une question de niveau de constituance, la différence d'intégration (signifiant) n'étant que la marque (à concevoir comme un signe saussurien) de cette différence de niveau de constituance (signifié).

Ces modifieurs sont constitués par des prédicats ayant une de leurs places d'argument laissée libre, susceptible, de ce fait, d'être saturée par le *x*, l'entité, dont il s'agit de construire la désignation, ce qu'on pourra représenter, en reprenant l'exemple de Dik¹¹ :

« the big elephant who lives in the zoo »

$Qx_i : \text{elephant}(x_i) : \text{big}(x_i) : \text{live}(x_i, y_{\text{Loczoo}})$

On désigne toujours les entités par un ou plusieurs de leurs prédicats, comme appartenant à une classe d'entités (entre autres prédéfinie et exprimée par un nom commun), comme présentant telle ou telle propriété (stable ou non), comme participant à tel ou tel scénario, comme repérée par rapport à tel ou tel repère, etc. :

$Qx_i : \text{autobus}(x_i) : \text{PrédPos}^\circ(x_i, y_{\text{Loc}} \text{ spatial/temporel/modal/textuel})$

Quand le déictique consiste en un « déterminant » — *cet autobus (-ci/-là)* —, il fonctionne comme un modifieur, comme le *big* ou *who lives in the the zoo* de l'exemple de Dik :

cet autobus = un/l'autobus qui est là, dans tel lieu

un/l'autobus qui part, passe, arrive à tel moment

un/l'autobus qui est plus/moins confortable, fiable, etc. que tel

autre ou que le métro, ou qui soit non polluant

un/l'autobus dont il est question dans tel endroit de tel texte

10. Réserver tel ou tel type de propriétés (référentialité, définitude, etc., par opposition à d'autres propriétés qui seraient réservées aux « modifieurs ») à tel type de signifiants (clitique, affixes, etc.) relève de cette confusion constante chez les générativistes (et d'autres !) entre catégories du signifiant et catégories du signifié, en une sorte d'harmonie préétablie entre forme et sens (en conformité, comme de bien entendu, avec ce qui se passe dans « nos » langues, « langues élues », en particulier l'anglais conformément aux hégémonies d'aujourd'hui).

11. Cf. Dik (1989: 55).

Dans *cet autobus-là*, on a deux prédicats de position successifs, le second modifieur, *-là*, spécifiant le premier, *cet*, comme renvoyant à un sous-espace. Leur statut respectif est marqué par leur position et leur intégration au mot accentuel (proclitique vs suffixe), qui constituent autant de marques, intégrative et séquentielle, de leurs positions structurales différentes, autrement dit des niveaux de constituance différents auxquels ils appartiennent¹².

Quand le déictique ou l'anaphorique consiste en un pronom ou fonctionne comme pronom — *ceci/-la, il* —, il sert, à lui seul, à désigner une entité (« substantif » au sens où nous utilisons ce terme¹³) :

cela = qqch/ce qui est là
 qqch/ce qui a/a eu/aura lieu alors, à tel moment
 qqch qui appartienne à un monde possible,
 qqch/ce dont il a/a été/sera question dans tel endroit
 de tel texte

L'ordre de l'entité est assigné par le contexte : par exemple, il dépend du prédicat — « avoir un pneu crevé » vs « passer à telle heure » vs « être non polluant » vs « avoir été mentionné » —, le déterminant ou l'article ou le pronom ne nous en dit rien. *Autobus*, en revanche, en tant que nom commun, c'est-à-dire en tant que prédicat d'inclusion à une classe prédéfinie d'objets, inclut le référent à la catégorie particulière d'entités du premier ordre qu'il sert à désigner, et c'est par une contrainte de réinterprétation qu'il désigne, par une sorte de métonymie, tel événement, tel participant à une proposition, tel élément de discours.

On peut traiter de la même façon les expressions définies. On les a définies en termes d'instruction donnée par l'énonciateur à son interlocuteur :

« Speakers code a referential nominal as definite if they think that they are entitled to assume that the hearer can — by whatever means — assign it unique referential identity. » (Givón 1984: 399)

« By means of a **definite term** S invites A to identify a referent which S presumes is available to A. » (Dik 1989: 114)

12. Il faut rompre avec la dichotomie chomskyenne entre morphologie et syntaxe, et étendre l'analyse en constituants immédiats jusqu'aux unités minimales, dans la tradition post-bloomfieldienne.

13. Nous utilisons, depuis Lemaréchal (1982), l'étiquette de « substantif » pour tout élément (base, mot, syntagme, proposition) servant à désigner une entité par opposition à ceux qui n'en expriment que des prédicats.

par opposition aux expressions indéfinies :

« Speakers code a referential nominal as indefinite if they think that they are not entitled to assume that the hearer can — by whatever means — assign it unique referential identity. » (Givón, *ibid.*)

« By means of an **indefinite term** S invites A to construe a referent conforming to the properties specified in the term. » (Dik, *ibid.*)

Les expressions définies consistent à identifier un référent (déjà) donné quelque part : il s'agit d'accessibilité dans un ensemble d'espaces textuels (univers de discours) ou cognitifs (univers de croyance)¹⁴. À la suite de bien d'autres, Dik¹⁵, par exemple, distingue les différents types d'accessibilité en jeu dans la définitude suivants :

- (a) E may be available in A's long term pragmatic information.
- (b) E may be available in A's current pragmatic information because it has been introduced in the preceding discourse.
- (c) A may construe E on the basis of information which is perceptually available in the situation.
- (d) The identity of E may be inferred from information available in any of the sources (a)-(d).

Il s'agit de disponibilité dans autant d'« espaces », ce qui correspond à autant de prédicats de position :

Pos°(référent, univers constitué par une information à long terme¹⁶)

Pos°(référent, univers construit à partir de la situation)

Pos°(référent, univers construit par inférence)

Pos°(référent, univers constitué par une information à court terme¹⁷)

Conclusion : Cette notule propose donc deux « unifications » : entre déixis (indexicaux, etc.) et prédicat de position, moyennant le concept d'ordre de calcul, et entre déterminant (« spécifieur », etc.) et modifieur en termes de degrés d'intégration (marques intégratives), c'est-à-dire de niveaux de constituance. Cela doit permettre d'embrasser, et de comparer, une plus grande diversité de faits à travers une plus grande diversité de langues.

Alain LEMARÉCHAL

14. Nous nous garderons ici d'établir s'il faut distinguer les deux (deux ordres d'entités et de calcul distincts ?) ou non, et considérer la croyance comme le contenu (signifié) d'un discours (signifiant) non proféré que se tient l'énonciateur ou qu'il attribue à d'autres (cf. Duval 2017) ; toutefois, l'univers des représentations ne se limite pas à ce qui peut se dire dans un discours tenu dans une « langue naturelle », mais s'étend à toutes sortes d'autres « langages » (cf. Francastel *Peinture et société*).

15. Dik (1989:114).

16. Constitué par un discours général.

17. C'est-à-dire constitué par un segment du discours en cours.

Références bibliographiques

- CORBLIN Francis, 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève, Droz.
- DIK Simon C., 1989. *The theory of Functional Grammar, I*. Dordrecht, Foris Publications.
- DUPRAZ Emmanuel, 2016. « Ille introducteur de citation chez Cicéron ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CXI/1, p. 317-339.
- FRANCASTEL Pierre, 1965. *Peinture et société. Naissance et destruction d'un espace plastique. De la Renaissance au Cubisme*. Paris, Gallimard.
- GIVÓN Talmy, 1984-1989. *Syntax I-II*. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins.
- KLEIBER Georges, 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- KLEIBER Georges, 1983. « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs ». *Le français moderne* 51, p. 99-117.
- KLEIBER Georges, 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-neuve, Duculot.
- LEMARÉCHAL Alain, 1982. « Sémantisme des relations et sémantisme des parties du discours ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, LXXVII/1, p. 1-39.
- LEMARÉCHAL Alain, 1994. « Parties du discours et marques superposées. Synthèse et perspectives », *LALIES* 14, p. 57-134.
- LEMARÉCHAL Alain, 2012. « Diversité des langues, typologie linguistique et abstraction », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 2012/I, p. 21-41.
- LEMARÉCHAL Alain et Lin XIAO, 2017. « Que faut-il entendre par « grammaticalisation » dans les langues isolantes ? Le cas de *ná*, *bá*, *bèi*, *ràng* et *jiào*, *gěi* et *-de₃* (« potentiel ») en chinois mandarin contemporain : des verbes grammaticalisés qui fonctionnent encore comme des verbes ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* CXII/1, p. 331-431.